

Pays de Loire

« Il faut améliorer le bien-être au travail dans les entreprises »

Entretien Antoine Charlot. Délégué régional du Comité 21 en Pays de la Loire. À quoi sert le Comité 21 ? Il met en réseau les acteurs du développement durable. Il y a un besoin d'échange autour des bonnes pratiques avec des gens d'univers différents : entreprises, collectivités, écoles, associations... Nous proposons aussi des outils de diagnostic et des méthodes pour organiser dialogue et réflexion dans une commune. Il y a un bon niveau d'adhésion dans la région ? 73 collectivités, 225 entreprises, une cinquantaine d'établissements scolaires et une quinzaine d'associations sont engagées dans une action (Agenda 21, Plan climat territorial, Plan vert, etc.). Nous sommes la sixième région dans l'échelle française. Ce n'est pas mal car on part de loin. Cependant, tout cela mérite une meilleure cohérence. On peut en effet

multiplier les initiatives à l'infini, sans lien entre elles, on va perdre la bataille... Quelles sont les grandes données régionales en matière de développement durable et social ? Chaque Ligérien rejette près de dix tonnes de CO₂ par an. Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 11 % entre 1999 et 2006. L'artificialisation des sols a progressé de 6,5 % entre 2006 et 2008. La région est au cinquième rang des régions les plus consommatrices d'eau. 45 000 emplois ont aussi été supprimés dans l'industrie manufacturière en dix ans. Et, significatif aussi, le nombre de repas distribués aux Restos du cœur a progressé de 20 % en dix ans. Où doit porter l'effort ? On est relativement bons sur l'aspect environnemental, le climat et la diversité. Des tas de communes ont banni les produits phyto, construisent des bâtiments HQE voire

BBC (normes d'isolation). On est moins bons sur le plan social et les actions de prévention des jeunes, ou le bien-être au travail dans les entreprises. Pour en savoir plus : *Le développement durable en Pays de la Loire, enjeux, pratiques et perspectives*, étude du Comité 21 dirigée par Antoine Charlot. L'ouvrage est vendu 10 EUR. On peut aussi consulter le site www.paysdelaloire.comite21.org.

Recueilli par T.B.